

LES TRANSPORTS

LES TRANSPORTEURS AÉRIENS NATIONAUX— LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, hier, j'ai demandé au leader du gouvernement si le gouvernement fédéral avait une ligne de conduite en ce qui concerne les transporteurs aériens nationaux. J'ai appris, à ma grande surprise, qu'il n'en avait pas.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Oui, nous en avons une.

Le sénateur Olson: Oui, tout déréglementer et s'abstenir d'intervenir. C'est, en gros, ce qu'il a dit. Hier, les appareils de la société Nationair n'ont pu décoller pour diverses raisons, notamment parce que cette société éprouve des difficultés financières et serait incapable de payer les assurances, ce genre de choses. Bien sûr, il est arrivé que certains voyageurs, qui se trouvaient dans différentes régions du monde, aient pu faire des réservations auprès d'un autre transporteur et rentrer au pays.

Le gouvernement s'intéresse-t-il suffisamment à la politique concernant le transport aérien des voyageurs pour prendre les mesures qui s'imposent afin d'éviter que deux autres sociétés aériennes — Les lignes aériennes Canadien International et Air Canada — qui ont aussi reconnu qu'elles étaient dans une situation financière précaire, ne se retrouvent dans une situation où l'Office national des transports ou quelque autre organisme responsable de la délivrance des licences se verra à un moment donné obligé de leur retirer leur permis de vol, laissant ainsi des Canadiens coincés dans différentes régions du monde?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, les vols assurés par Nationair étaient surtout des vols nolisés. Cette société n'avait pas de vols réguliers. À ma connaissance, l'Office national des transports prévoit le cadre dans lequel doivent fonctionner les vols nolisés, et le règlement exige que les paiements faits d'avance par les consommateurs et les voyageurs pour les vols nolisés internationaux soient protégés. Quand un transporteur aérien n'assure pas le vol nolisé qu'il était censé assurer, les fonds sont remis au voyageur, qui ne peut les utiliser que pour rembourser les consommateurs ou nolisier un autre appareil.

Même si je n'ai pas d'autres renseignements que ceux que m'a fournis mon collègue, le ministre des Transports, j'ai entendu aux nouvelles ce matin que dans le cas de Nationair, la procédure normale était suivie.

Le sénateur Olson: J'ai une autre question. Le ministre a mentionné que, dans le cas des sociétés aériennes qui offrent des vols nolisés, on exige que les fonds soient protégés afin que les voyageurs qui se trouvent dans différentes régions du monde puissent rentrer chez eux. Je crois comprendre que c'est ce qui se passe actuellement.

• (0920)

Est-ce que cette exigence s'applique aussi aux avions nolisés réguliers? Est-ce que ceux qui achètent des billets aller-retour pourront effectivement revenir si la société n'est plus autorisée à voler? Je ne pense pas, mais j'aimerais l'entendre de la bouche du ministre.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, le régime est quelque peu différent et je vais devoir obtenir une déclaration précise du ministre des Transports à ce sujet.

Le sénateur Olson: C'est ce que nous pensions, mais n'allons-nous pas nous doter d'une politique nationale de sorte que la population sache ce que sera l'avenir de nos lignes aériennes, ou allons-nous simplement nous contenter, maintenant que cette industrie est déréglementée, de déréglementer et de laisser le marché agir, comme semblait le dire le ministre hier?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, nous avons une politique, et j'ai dit au sénateur, hier, ce qu'elle était. Il est un fait, et le sénateur y a fait allusion hier, qu'il reste une surcapacité considérable dans le secteur aérien de ce pays.

Mon collègue, M. Corbeil, a déjà dit que nous devons probablement examiner la réglementation du secteur aérien pour nous assurer qu'elle continue à promouvoir un environnement sain et compétitif.

Le sénateur Olson: Donc, la réponse est que vous vous contentez de surveiller la situation pour voir ce qui va arriver, tout en laissant les sociétés aériennes sombrer de plus en plus profondément dans les dettes. C'est ce qui se passe et j'essaie simplement de savoir si le gouvernement, au nom de la population, va faire quelque chose avant que nos deux compagnies aient fait faillite.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je suis sûr que le sénateur Olson sait, comme quiconque ici, que la compagnie. Les Lignes aériennes Canadien n'est pas la seule compagnie au monde à traverser une période de difficultés financières. Depuis quelque temps, c'est tout le secteur aérien mondial qui est bouleversé par les restructurations. Nous ne sommes pas à l'abri. C'est la même chose ici.

Le gouvernement est résolu à ne pas réagir trop vite et à ne pas trop simplifier ces questions très complexes pour pouvoir en comprendre toutes les ramifications. Nous estimons que notre politique est saine. Nous sommes d'accord que, comme le dit mon collègue, la réglementation doit être surveillée, car nous voulons être sûrs qu'elle conduise à un environnement sain et compétitif dans l'intérêt des consommateurs.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, à mon avis, le désastre financier ou l'écroulement n'est pas une simple ramification du secteur aérien, comme le dit le sénateur. Ce que l'on veut savoir c'est si le gouvernement fédéral, qui est responsable du secteur aérien puisqu'il est transprovincial, va s'y intéresser et adopter des règlements qui respectent l'industrie et l'empêchent de s'écrouler.